



Les Ailes du Val d'Oise

Association Nationale des Officiers de Réserve de l'Armée de l'Air et de l'Espace
Secteur 450 Val d'Oise

Edition mars 2024



Catherine Indiana Loubet Copyright

Au sommaire :

- **La bataille impensable**
- **Hommage au 386th Bomb Group US - Bernes-sur-Oise**
- **Journée des familles BA 110 Creil**
- **Sortie au musée SAFRAN**
- **Exposition Catherine Indiana Loubet - Enghien-les-Bains**
- **Cérémonie Mémorial Lafayette**





EDITORIAL

Le Mot du Président.

Raymond ROCHER

Les forces morales

Le retour de la guerre de haute intensité, aux portes de l'Europe, avec le conflit entre la Russie et l'Ukraine, a mis en exergue la mobilisation du peuple Ukrainien face à l'agression Russe, ainsi qu'entre autres, l'importance du lien Armées-Nation.

En effet, les forces armées se sont empressées de défendre la Patrie agressée et la Nation, c'est-à-dire, l'ensemble des citoyens qui la compose, a apporté son soutien multidimensionnel et inconditionnel, à l'action de son Armée.

Cette posture se caractérise par deux axes : le lien Armées Nation et la mise en œuvre des « *forces morales* ».

En France, qu'en est-il ? Sommes-nous prêts, dans des conditions similaires, à faire face à une telle éventualité ?

Afin de tenter de répondre à cette problématique, il convient tout d'abord de définir ce que véhiculent ces deux concepts largement diffusés dans l'opinion publique.

Dans un premier temps, le lien Armées-Nation renvoie à la notion de défense du pays. Cette défense, n'est pas que militaire, elle est multi-dimensionnelle. Or, cet esprit de défense, n'est pas inné. Il s'acquiert auprès des plus jeunes, par la mise en œuvre, par exemple, du plan Ambition, Armée-Jeunesse, de l'Education Morale et Civique ainsi que de l'éducation à la défense du primaire à la classe terminale, avec le concours, dans chaque Académie du Trinôme Académique (Gouverneur Militaire, IHEDN, Rectorat) et auprès des citoyens les plus aguerris, par la compréhension des enjeux de la défense. Or, d'une part, ces actions sont diffuses, et d'autre part, ce lien s'est distendu à partir de la suspension du service national en 1997. Au point, qu'à ce jour, un adulte de 26 ans n'a jamais eu de contact avec l'armée.

Dans un second temps, la mise en œuvre des forces morales nécessite de définir à qui elles s'adressent, à la Nation ou aux Armées, ou aux deux, puis de la caractériser.

Pour ce qui est des forces armées, les forces morales sont *des catalyseurs d'énergie, des démultiplicateurs d'efficacité car elles permettent de surmonter les événements* (définition issue de la Revue défense nationale). Elles s'acquièrent, par la conjugaison de la discipline, la cohésion, le dépassement, le don de soi, y compris l'ultime sacrifice.

Pour ce qui concerne la Nation, on adopte plutôt le concept de résilience, c'est-à-dire, la capacité à rebondir après avoir subi un événement tragique. Les modalités de rebonds sont multiples et variées. Marche blanche, Marche civique, Recueillement, Commémoration, Manifestation, Engagement, Adhésion, Cohésion. Toutes contribuent à faire face ensemble et à s'approprier l'inacceptable.

Enfin, pour conclure, ce qui fait, dans la société, actuellement débat sur la capacité de la Nation et des Armées à agir de concert, devrait faire consensus. Dans cette perspective, un rappel historique s'impose : La bataille de Valmy (1792) qui est plus une victoire morale et politique que militaire.

En effet, celle-ci a érigé la notion de soldat-citoyen engagé et appartenant à une Nation en armes. Ainsi, de nos jours, le 14 juillet symbolise l'hommage que rend l'Armée au Président de la République, Chef des Armées et Représentant de la Nation, en même temps que le peuple rend hommage à ses armées, démontrant ainsi l'existence forte des liens du triptyque : Représentant de la Nation, Armée, Nation.

Pour autant, dans ce contexte militaro-civil, une question reste d'actualité : le rôle de chaque entité.

Qu'est-ce que les armées peuvent faire pour la Nation ? Qu'est-ce que la Nation peut faire pour ses armées ? Chacun des articles de ce bulletin, qui suit cet éditorial, tentera de contribuer, par des exemples concrets, d'y répondre.

Parlez-nous de vous !



Chers lecteurs, afin d'enrichir, dans le cadre professionnel et historique, notre connaissance mutuelle de chacun d'entre nous et de renforcer les liens qui nous unissent, les membres du Comité du Secteur 450 vous proposent, dans cette rubrique, un espace de rédaction pour évoquer des moments importants et, ou significatifs de votre carrière professionnelle (prise de Commandement, OPEX, Contribution à des opérations, Evolutions professionnelles...).

Dans ce contexte, cette page vous est dédiée.

N'hésitez pas à nous adresser, dans le respect de l'éthique et de la déontologie rédactionnelle, vos propositions d'articles, que nous insérerons dans les publications de notre périodique, « Les Ailes du Val d'Oise ».

Une première contribution, reprise d'après un ancien numéro de notre bulletin, figure en pages 4 et 5. Nous remercions chaleureusement Jean-Louis Barbé de nous avoir procuré ce document à caractère historique.

Au plaisir de vous lire.

Raymond Rocher

La bataille impensable



Depuis l'été 2011, suite à la dissolution de la base aérienne 921 de Taverny, l'état-major du Commandement des Forces aériennes stratégiques (CFAS) est implanté sur la base aérienne 107. Lors de cette opération, une œuvre d'art qui était située au Centre opérationnel des Forces aériennes stratégiques (COFAS), toujours en place à Taverny, a été transférée à Villacoublay. Cette œuvre d'art est dénommée « La Bataille impensable ».

Elle était jusqu'en 2011 une des œuvres d'art les mieux gardées du monde et sûrement la moins connue des spécialistes, du grand public et pour cause. Pour la voir il fallait passer un premier contrôle de la gendarmerie pour entrer sur la base, un deuxième filtrage des fusiliers commando pour pénétrer dans le souterrain et enfin avoir l'autorisation d'entrer au COFAS.

On pouvait alors y découvrir, un GEMMAIL.

Un gemmail est composé de deux parties indissociables, qui se juxtaposent et se superposent :

- La première est un panneau de lumière composé de plusieurs néons disposés verticalement, les uns à côté des autres,
- La deuxième est un tableau constitué de fragments de verres de différentes couleurs.

Ces morceaux sont découpés et réunis ingénieusement par l'artiste. C'est un tableau transparent où les couleurs se mêlent sans séparation, sans frontière et sans plomb, contrairement au vitrail.

En 1964, le ministre des armées de l'époque M. MESSMER a passé commande de cette œuvre d'art. L'Armée de l'air avait fait construire ce poste de commandement au profit des Forces aériennes stratégiques dans un souterrain. Par définition, aucune fenêtre n'y donne sur l'extérieur et donc, l'un des principaux problèmes qui se posait à l'époque était celui de l'éclairage.

Il convenait de réfléchir à des moyens d'éclairage artificiels mais de le faire de telle façon que cela ne soit pas trop lassant ni trop classique. Dans l'ouvrage, d'autres pièces étaient éclairées d'une façon très intelligente par de fausses fenêtres garnies de rideaux. Derrière les rideaux, une forte lumière faisait penser à celui qui est dans la pièce, que l'on a baissé les rideaux pour éviter un soleil éclatant. Dans la salle à manger de ce poste de commandement il fallait un éclairage différent et original.



Je rappelle que la règle, en matière de construction d'Etat, veut que du moment où l'on réalise une telle construction, le maître d'ouvrage, c'est-à-dire l'Etat, consacre une certaine proportion de la somme dépensée à l'embellissement par des œuvres d'art. Dans le langage courant du ministre compétent pour les affaires culturelles, on appelle cela le « un pour cent ».

C'est pour cela que M. MESSMER, a décidé cet effort d'embellissement en choisissant non pas un tableau, non pas une statue, ni un bas relief mais un objet lumineux.

L'idée de départ, c'est que l'on pouvait, puisque nous étions dans un souterrain, faire un paysage sous-marin. On a fait appel à Robert NALY pour faire le Gemmail qui représente deux troupes de poissons - l'une venant de la droite, l'autre de la gauche - et qui se précipitent l'une vers l'autre. Au milieu, d'autres poissons appartenant à d'autres espèces s'enfuient parce qu'ils ont peur, sans doute, de la bataille qui risque de commencer.

L'impensable bataille vient du fait que nous étions au COFAS et que par définition la stratégie de dissuasion est une stratégie de bataille impensable puisqu'elle est faite précisément pour éviter les batailles, pour les prévenir.

Selon le Ministre, il existe un sous-entendu militaire dans le thème qui a été choisi par le graveur. Je souligne au passage que c'est un des plus grand qui ait été réalisé et qu'à l'époque, c'était le plus grand.

Roger MALHERBE-NAVARRÉ, spécialiste des gemmaux, a été très intéressé par ce projet et je voudrais préciser d'ailleurs que ce Gemmail a été conçu spécialement pour cette pièce. Ce n'est pas un Gemmail que MALHERBE avait demandé à NALY et qu'ensuite l'Armée de l'Air a acheté.

Non ! Pas du tout. C'est une commande qui a été faite pour être placée dans cette pièce et c'est en fonction de la dimension de cette pièce que le Gemmail a été réalisé.

Le CFAS rejoindra Taverny dans son intégralité à partir de l'été 2024. Quel sera l'avenir de cette œuvre si particulière ? Espérons qu'elle fera elle aussi son retour sur Taverny.

Jean-Louis Barbé et Jean-Michel Contan

Robert NALY 1900-1984

A illustré « Le vieil homme et la mer » d'Ernest Hemingway, « la Négresse blonde » et de Marcel Aymé « la Fosse aux péchés ».

Il a réalisé de nombreux cartons de tapisseries pour les Gobelins et Aubusson et était peintre de la marine.

Le secteur 450 « VAL D'OISE » rend hommage au 386th Bomb Group US à Bernes-sur-Oise



M^{me} Jeanine BOISSY LE FORESTIER,
Présidente de l'Association du Mémorial de Bernes

M. Olivier ANTY, Maire de Bernes-sur-Oise
et son équipe municipale

vous invitent à la cérémonie du souvenir au Mémorial Franco-Américain
érigé en hommage au 386th Bomb Group



L'aérodrome de Bernes-sur-Oise (Val d'Oise) est une ancienne plate-forme d'opérations militaires utilisée par les forces aériennes françaises en 1914 et par l'Armée de l'Air dès 1935. Occupé par les troupes allemandes à partir de juillet 1940, la Luftwaffe abandonne le terrain le 28 août 1944. Il devient alors le terrain A60 pour les Alliés.

Le 386^{ème} Groupe de Bombardement U.S. s'y installe le 6 octobre 1944*. Jusqu'à son départ, en avril 1945, il effectuera 107 missions au prix de 60 pertes humaines.

En 1946, sur ce site, est créée la BA 218, pour y accueillir jusqu'en 1967, l'Escadrille de Liaison Aérienne 1/56. Sa dissolution a contribué, par le transfert de ses moyens aériens, à la naissance de la BA 105 d'Evreux « Commandant VIOT ».

L'aérodrome de Bernes-sur-Oise est aujourd'hui intégré au complexe « Aérodrome de Paris » (ADP) et utilisé au titre de l'aviation de loisir. Il héberge, également, un Groupement d'Initiation au Parachutisme Sportif (GIPS).

En 1994, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'arrivée du 386th B.G., est édifié, sur un ancien taxiway, un Mémorial franco-américain commémorant le sacrifice des 60 aviateurs morts en service aérien commandé.





Dans le cadre historique et mémoriel d'un événement important, survenu dans notre département lors de la deuxième guerre mondiale, le secteur 450 a manifesté, auprès de la municipalité de Bernes sur Oise et de l'Association du Mémorial, son intention d'honorer la mémoire de ces hommes. Cette initiative a reçu un plein accord et débouché sur l'organisation, en commun, d'une cérémonie commémorative.

Celle-ci s'est déroulée, le 07 octobre 2023, sous la présidence de Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture du Val d'Oise, en présence de nombreuses personnalités, élus locaux et départementaux, des commandants de la B A 110 de Creil « Lieutenant-colonel Guy de la Horie » et de l'EAR 921 « Frères Mahé » de Taverny, respectivement DMD de l'Oise et du Val d'Oise. A noter également, la présence remarquable du Colonel américain Peter Herrly ancien attaché de défense près de l'ambassade des USA à Paris. Enfin, un important dispositif a été installé par des « restituteurs » venus en nombre avec leurs véhicules et en tenues militaires d'époque.

La cérémonie a été ouverte par le passage d'un « Stearman » stationné sur l'aérodrome voisin. Elle s'est poursuivie par la levée simultanée des couleurs américaine et française, le dépôt des gerbes, l'hommage aux morts et les allocutions empreintes de solennité. Elle est clôturée par l'arrivée, très applaudie, d'un parachutiste du GIPS amenant, par les airs, les deux bannières.

Le secteur 450 a donc, à son initiative, coorganisé une superbe cérémonie mémorielle à laquelle il était présent d'une manière significative et où son rôle a été très apprécié et particulièrement mis en valeur.

Nos remerciements vont à Monsieur le Maire de Bernes sur Oise, à l'équipe municipale et à Madame la Présidente de l'Association du Mémorial de Bernes pour la confiance qu'ils ont bien voulu nous accorder.

Raoul Betrancourt

Composition du 386th Bomb Group :

- 4 escadrilles dotées de B26 « Maraudeur » et de A26 « Invader »
- 4000 aviateurs



Journée des familles base aérienne 110 Creil



L'Association Nationale des Officiers de Réserve de l'Armée de l'Air et de l'Espace (ANORAAE) – Secteur 230 Oise et Secteur 450 Val d'Oise - était présente mi-septembre à l'occasion d'un événement organisé sur la base aérienne 110 de Creil.

Ayant pour buts de perpétuer la mémoire aéronautique civile et militaire, et de développer la pratique de l'aviation en faveur de la jeunesse, elle avait mis en place une animation de simulateurs de vol.

Ces équipements ont été conçus et assemblés dans le cadre d'un projet pédagogique d'un lycée professionnel avec le soutien de l'ACEF Rives de Paris. Ces simulateurs sont régulièrement mis en place dans les établissements scolaires de l'Oise et du Val d'Oise, pour la plus grande joie des petits et grands tout en suscitant de futures vocations.

Jeunes, moins jeunes et expérimentés sont venus s'initier aux joies du pilotage !

Jean-Michel Contan



AérAuchel

C'est dans le cadre de la mini entreprise AérAuchel, qu'une quinzaine d'élèves du lycée Lavoisier ont conçu un simulateur de vol, commercialisé à partir de 2000 €.

Public visé : les aéroclubs, les établissements scolaires, les gamers... et l'Armée de l'Air, qui a déjà acheté plusieurs exemplaires.

Sortie au musée SAFRAN



Le mercredi 20 septembre 2023, par une belle matinée de toute fin d'été, nous sommes une dizaine de membres, certains accompagnés de leur épouse ou de leur enfant, à se donner rendez-vous, à 10h00, sur le parking de l'EAR de Taverny, pour un transport en covoiturage vers le Musée SAFRAN situé à proximité de l'aérodrome de Melun-Villaroche.

Mais avant la visite, convivialité oblige, nous faisons une halte, à Melun, au restaurant « L'Usine » où nous déjeunons, très bien, et ce dans une excellente ambiance.

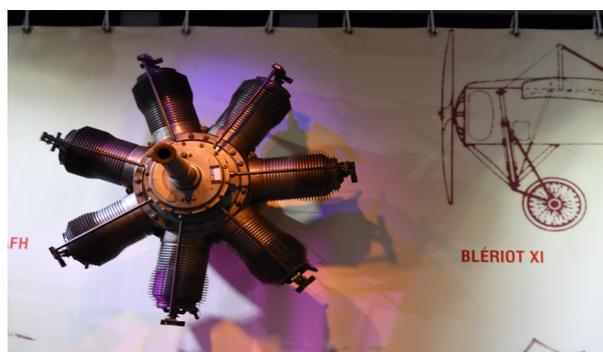
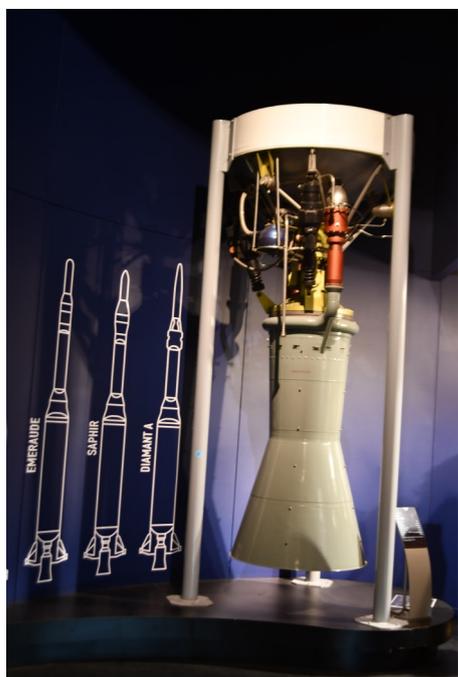
Nous nous rendons, ensuite, au musée où un guide de l'Association des Amis du Musée Safran, passionné par son métier, nous attend de pieds fermes !

Les collections, présentées, en détails, avec une scénographie retraçant en parallèle l'histoire de l'aviation et de l'aéronautique, comprennent des moteurs en étoile et en ligne, des turboréacteurs (Snecma M88, CFM 56...), des moteurs-fusées (Viking, Vulcain 1...), différentes pièces d'équipement aérospatiales ainsi que quelques avions (Blériot XI, Vautour IIN, M IIIC...). Enfin, plus surprenant, nous découvrons une exposition de motos et des side-cars du début du XXIème siècle fabriqués par Gnome et Rhône composant, avec Snecma, l'actuel entreprise Safran.

Voilà qui conclut une bien intéressante sortie culturelle à dominante aéronautique, qui contribue à renforcer notre attachement à l'entretien d'une relation aussi étroite que possible avec la société civile.

Au plaisir de vous retrouver lors d'une future « expédition ».

Raoul Betrancourt



Moteur Gnome ayant équipé le Blériot XI



M 88-1 Démonstrateur

Exposition de tableaux sur l'Aéronautique – Peintures de Catherine Indiana Loubet Enghien-les-Bains du 26 Septembre au 1er Octobre 2023



Exposition tableaux Aéronautiques Catherine Indiana LOUBET

Lors d'un Salon artistique intitulé Sign' Art se tenant à Enghien-les-Bains,

Catherine Indiana Loubet spécialisée en peintures sur l'aviation, la marine et l'espace, a choisi d'exposer 23 toiles pour mettre en lumière le monde de l'air auprès du public.

Parmi ses œuvres : la traversée de la Manche par Monsieur Louis Blériot à bord de son Blériot XI (le 25 Juillet 1909), un portrait du Capitaine Georges Guynemer as de la 1^{ère} guerre mondiale avec 53 victoires et disparu le 11 Septembre 1917. Un portrait d'Adrienne Bolland qui passa la Cordillère des Andes un 1^{er} Avril 1921 à bord d'un avion Caudron GIII, avion très léger et à plus de 4000mètres. Plus loin, un Rafale en post combustion, un autre Rafale effectuant une boucle avec fumigènes. Un petit tour sur le porte-avion Charles de Gaulle avec l'Alouette III et son équipage sur le pont d'envol puis un SEM, le Super Etendard Modernisé au catapultage. Un portrait du Commandant Antoine de Saint Exupéry faisant une pause entre deux missions, là dans un pré, avec son petit Prince. Un vol de nuit et le roulage d'un Rafale sur piste, un Spitfire sa majesté de la RAF, un B17 « la » forteresse volante, décollage dynamique d'un T28. Une évocation du Régiment de Chasse 2/30 Normandie-Niemen avec les Yaks ainsi que celle pour l'Escadrille La Fayette avec l'emblème du Sioux, un P51 le célèbre Mustang, le passage du Rafale en terre chaude au raz des dunes de sable, un Rafale Marine au-dessus des mers, une vedette de la SNSM Société Nationale de Sauvetage en Mer puis nous prenons un grand envol et partons dans l'espace, dans l'Univers planer dans une nébuleuse bleutée.

Voici ce tour d'horizon artistique et aéronautique chargé d'histoire et faisant parti de notre patrimoine.

Catherine Indiana Loubet

Cérémonie commémorative au Mémorial Lafayette le 11 novembre 2023

À Marnes-La-Coquette, proche de Paris, niché dans un parc verdoyant le Mémorial de l'Escadrille La Fayette apparait au détour d'un chemin où s'ouvre une large clairière ornée d'une pelouse et d'un bassin à jet d'eau.

En levant les yeux au ciel, deux drapeaux flottent au vent, l'un américain, l'autre français

Pour tracer un bref historique, l'Escadrille fut formée de jeunes pilotes américains dont certains étaient en villégiature en France et se sont portés volontaires pour défendre la France contre l'Allemagne, ils durent s'engager en premier lieu dans la légion étrangère pour former ensuite une unité et apprendre à piloter pour certains. Cette unité fut nommée Escadrille américaine des Volontaires N124 le 20 Avril 1916. Le Capitaine George Thénault en avait le commandement avec son adjoint le Lieutenant de Laage de Meux.

C'est en 1917 lorsque les Etats-Unis rentrent en guerre qu'elle prit le nom d'Escadrille La Fayette en mémoire du Marquis de La Fayette ayant aidé les Etats Unis durant la guerre d'indépendance entre 1777 et 1781.

L'emblème de l'Escadrille est le profil d'un Chef Sioux, illustration que l'on retrouve au sol du Mémorial réalisée par une superbe mosaïque tout en couleur sous l'arche centrale. C'est à cet endroit que sont déposées les gerbes de fleurs lors des cérémonies.

Ce majestueux Mémorial fut construit à partir de 1926 et inauguré le 04 Juillet 1928, il abrite les tombes des premiers pilotes américains de l'Escadrille ainsi que celles du commandement français qui souhaitait rester près de ses frères d'armes. Leurs noms sont gravés sur les sarcophages placés dans une crypte dont les murs sont ornés de vitraux retraçant les combats en avion.

Lieu de recueillement, chaque année au mois de Mai lors du Memorial Day un hommage est rendu aux disparus américains et français de l'Escadrille La Fayette avec des représentants civils et militaires de chaque pays ainsi que la Mairie de Marnes-la-Coquette et un grand nombre de participants marquant l'amitié franco-américaine. Autour du Sioux, des discours et paroles émouvantes, des fleurs de la musique militaire et les drapeaux hauts en couleurs.

Le moment tant apprécié également par tous à cette occasion est le passage des avions de l'US Air Force ainsi que de l'Armée de l'Air et de l'Espace au-dessus du Mémorial.

À l'Automne, les arbres du parc se parent de couleurs flamboyantes et sous l'arche du Mémorial tous les drapeaux s'appêtent à commémorer le 11 Novembre. En mémoire et en respect du passé des enfants des écoles assistent à la cérémonie et déposent une rose blanche sur les sarcophages.

Ici sur la photo avec le drapeau de l'Association du La Fayette, notre ami Jean-Paul André, membre de l'ANORAAE 450 et porte-drapeau depuis de nombreuses années.

Le Mémorial est depuis quelques années sous la responsabilité des cimetières américains.

Catherine Loubet





Notre association ne peut exister que par votre soutien et de votre participation aux activités proposées.

Rejoignez une équipe dynamique, n'hésitez pas à renouveler votre adhésion !

ANORAAE



Bulletin de cotisation 2024

Vous avez la possibilité de compléter vous-même votre fiche sur www.anoraae.org

Lors de la première connexion, un mot de passe sera demandé, renseigner 9 caractères avec des chiffres et des lettres

Numéro d'adhérent		Date d'adhésion	
Nom / Prénom			
Entête : Mr / Mme			
Email			
Date et lieu de naissance			
Téléphone fixe		Tél Mobile	
Adresse			
Complément d'adresse			
Code postal		Ville	
Pays	France		
Fonction ou ancienne fonction si retraité			
Entreprise			
Grade			
Grade date de nomination			
Code zone:			
Code Secteur :			
Position (RO, RC, H, Associé, Autre)			
Origine (Active, Contingent, Ab-initio/PMIR, Civil/autre)			
NID (Numéro d'Identification Défense)			
Type d'adhérent (ACT, CJT, VIE)		▼	
Souhaitez-vous figurer dans l'annuaire ?		▼	
Fonction statutaire		▼	
Décorations principales			
Formule de cotisation		Montant	Cocher le choix
Membre actif - Abonnement Azur & Or à rajouter Coût réel après défiscalisation : 13,26€		39,00 €	<input type="checkbox"/>
Conjoints / Descendants - Abonnement Azur & Or à rajouter Coût réel après défiscalisation : 8,50€		25,00 €	<input type="checkbox"/>
Abonnement à la revue « Azur et Or » (1 an)		16,00 €	<input checked="" type="checkbox"/>
Donateur - Abonnement Azur & Or offert		165,00 €	<input type="checkbox"/>
Bienfaiteur - Abonnement Azur & Or offert		275,00 €	<input type="checkbox"/>
Montant don ANORAAE		€	
Montant don E.ANORAAE		€	
			Total